

5

## GEX EN MOUVEMENT

Au fil des travaux  
Calendrier et plan

9

## ZOOM SUR...

La Protection Civile  
de l'Ain

11

## VOTRE AGENDA

Vide-greniers au centre-ville le 6 mai  
Fête médiévale les 26 et 27 mai

# L'ECHO DE GEX

# 91  
Avril-Mai 2018



L'information de la ville de Gex

[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)



DOSSIER 6

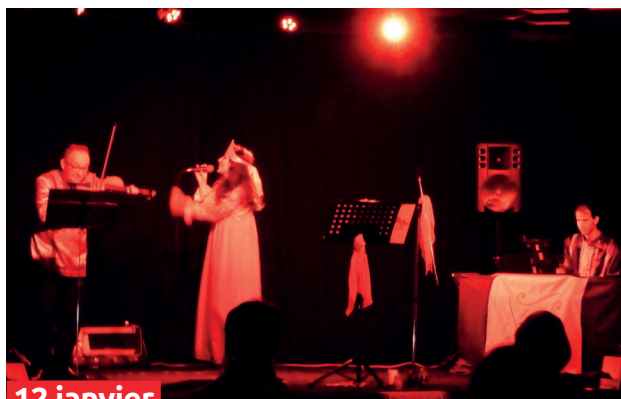
## La rentrée scolaire 2018-2019

Saint Patrick magnifiquement fêté,  
le 17 avril 2018, à l'espace Perdtemps !





## GEX EN IMAGES



**12 janvier**

Un voyage au cœur de la Russie avec « Charmanka », sixième spectacle de la saison culturelle.



**2 février**

Une douceur brésilienne appréciée avec « Doce de Coco » programmée dans le cadre de la saison culturelle.



**7 février**

La saison culturelle se poursuivait avec « Melkior le magicien » très apprécié par les petits et les plus grands !



**13 février**

Le Centre Communal d'Action Sociale organisait, avec succès, le thé dansant de Mardi-Gras à l'espace Perdtemps.



**Du 2 au 4 mars**

Au Salon Tendence Immobilier, la Ville était de nouveau à la rencontre du public pour présenter les projets et travaux ainsi que le véhicule électrique nouvellement acquis.



**10 mars**

Soirée poésie à la salle des fêtes dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition du Printemps des Poètes sur le thème « l'ardeur ».



**15 mars**

Réception d'accueil pour les collégiens allemands de l'Apian Gymnasium d'Ingolstadt et de leurs correspondants au Collège Georges Charpak.





## GEX, MA VILLE



*Chères Gexoises, Chers Gexois,  
La saison d'hiver sur les Monts Jura se termine et un premier bilan permet de se réjouir d'une saison qui aura permis à la station de bénéficier d'un enneigement « normal » après des années de disette. Les aménagements mis en place au site de La Faucille par la Communauté de Communes depuis deux ans ont permis de lui donner une image plus conforme à une station de ski : front de neige, modelage et sécurisation des parkings, mobilier urbain et parcours ludiques. Bien sûr, les changements dans les habitudes créent des tensions que nous tenterons de régler avant la prochaine saison.*

*À moyen terme, nous devons renforcer les transports publics pour permettre un meilleur accès à la station, le site de la Faucille étant, par nature, contraint dans ses capacités d'accueil avec un bassin genevois qui ne cesse de voir sa population croître.*

*Le développement, dès cette année, des activités sportives et de loisirs en été permettra de conforter ce qui est un atout touristique d'importance pour notre territoire gessien. Nous vous invitons à en profiter pleinement.*

*Très amicalement,*

*Le Maire, Patrice DUNAND*

**Un Centre du Service Militaire Volontaire près de chez vous !**

**VOUS ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI C'EST NOTRE MISSION !**

**Conditions pour être volontaire :**

- ✓ Être âgé de 18 à 25 ans.
- ✓ Être de nationalité française.
- ✓ Aucun diplôme exigé.

**Les avantages du SMV :**

- ✓ Formation de 6 à 12 mois.
- ✓ Permis de conduire.
- ✓ Internat (logé et nourri pendant toute la durée du contrat).
- ✓ Rémunération de 315 €/mois.

**18/25 ans Sans Emploi**

**Mars 2018 50 volontaires**

### SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

Le SMV s'adresse à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, de nationalité française, peu ou pas diplômés, et à la recherche d'un « nouveau départ ». Les jeunes qui intégreront le SMV auront le statut de **Volontaires Stagiaires (VS)**.

Le SMV est un dispositif visant à favoriser l'accès à l'emploi durable, par le biais d'une formation humaine, comportementale, citoyenne et professionnelle.

**Le but n'est pas de former des militaires, mais bien de donner les outils nécessaires à l'insertion professionnelle.**

La formation professionnelle est de ce fait orientée vers des filières prédéfinies prenant en compte les réalités du marché de l'emploi de chacune des régions d'implantation des centres, à savoir les secteurs en tension ou les métiers à fort potentiel de recrutement.

À ce jour, 6 centres ont ouvert leur porte dont celui du **SMV d'Ambérieu-en-Bugey (créé le 1<sup>er</sup> mai 2017 et stationné sur le Détachement air 278)**.

+ Renseignements et dossier de candidature sur : [www.cerpa.air.defense.gouv.fr](http://www.cerpa.air.defense.gouv.fr)



### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Afin de renforcer la présence des services publics sur son territoire, la Communauté de communes ouvre une Maison de Services Au Public (MSAP).

Ce service, basé au siège de l'intercommunalité, est gratuit pour l'ensemble des Gessiens.

Une convention a été signée entre la Communauté de communes et plusieurs partenaires : la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail ainsi que Pôle emploi. Grâce à un accord passé avec le Groupement local de coopération transfrontalière, la MSAP revendra également les titres de transports des Transports publics Genevois.

La MSAP permettra ainsi d'avoir, sur le Pays de Gex, un relais de ces organismes pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en ligne. Ils pourront obtenir des informations et utiliser des outils informatiques en libre accès. Une borne interactive multiservice, un poste informatique connecté à internet et une imprimante-scanner seront mis à disposition.

+ Communauté de Communes du Pays de Gex - 135 rue de Genève à Gex



## Bulle d'étoiles

### Micro-crèches

**Les Micro-crèches Bulle d'étoiles ont participé à la grande semaine de la petite enfance !**

Du 12 au 18 mars, les deux Micro-crèches Bulle d'étoiles implantées à Gex, ainsi que les trois autres du réseau ont reçu les parents dans leur structure pour participer à des activités avec leur enfant sur le thème : « Tout bouge ! ». Un temps de partage et d'échange entre professionnelles, parents et enfants.



Au programme : danse, livre géant, gymnastique, intervention musicale, parcours sensoriels, sortie piscine et bien d'autres activités pour faire bouger petits et grands et, pour clôturer la semaine, un café-parents.

Une œuvre commune itinérante a également été proposée au sein de la Micro-crèche « Les Anges » : à partir d'une boîte en carton, chaque enfant et sa famille a pu transformer l'objet et le faire évoluer afin de créer ensemble une œuvre partagée. Cette expérience a été prolongée en partenariat avec les personnes âgées du foyer Saints Anges qui, depuis maintenant plus d'un an, rencontrent les enfants deux fois par mois : soit au sein du foyer, soit au sein de la structure pour un temps d'échange intergénérationnel.

Le réseau de Micro-crèches Bulle d'étoiles compte à présent cinq structures dans le Pays de Gex. Les équipes composées de professionnelles de la petite enfance qualifiées ne cessent de mettre en place des projets qui dynamisent les structures : langage des signes, sortie bibliothèque, échange avec l'école maternelle, découverte de la nature et bien d'autres encore.

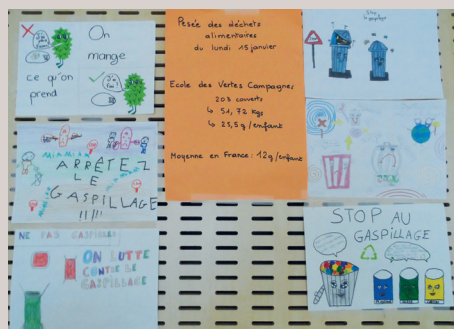
+ [www.bulle-d-etoiles.com](http://www.bulle-d-etoiles.com)



## LES ÉCHOS DU CONSEIL

Les comptes-rendus des conseils municipaux font l'objet d'un affichage (devant la Mairie) et sont publiés sur le site [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr).

### Le Conseil Municipal des Jeunes en campagne anti-gaspi alimentaire



La moyenne nationale de déchets par enfant au cours d'un repas est de 120 grammes.

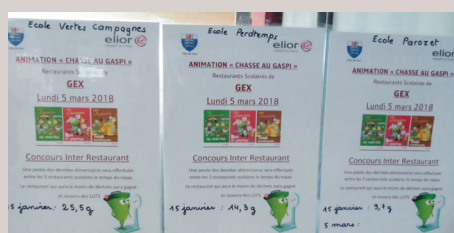
À Gex, entre janvier et décembre 2017, la restauration en milieu scolaire pour les écoliers des classes maternelles et primaires et les enfants fréquentant l'accueil collectif de mineurs « La Buissonnière » s'est organisée sur 200 journées. 116 012 repas servis.

Depuis sa création, la commission environnement du conseil municipal des jeunes était motivée pour mettre un frein au gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires.

12 jeunes du CMJ ont ainsi préparé une campagne de communication et lancé un concours par voie d'affichage à destination des classes élémentaires des trois groupes scolaires de Parozet, Perdttemps et Vertes Campagnes. Ils ont présenté leur projet à leurs camarades sans préciser toutefois la date de mise en œuvre...

Avec la complicité d'Élior, fournisseur de la restauration scolaire pour les trois groupes scolaires, un menu identique a été proposé aux enfants, en lieu et place du self habituel, le 15 janvier et le 5 mars 2018. Ce menu sera présenté, à une autre date surprise et pour la troisième fois, courant mai-juin dans les trois écoles mises en concurrence.

La moyenne des déchets alimentaires dans les assiettes sur les trois repas sera faite pour déterminer le groupe scolaire lauréat de ce concours anti-gaspi. À ce jour, les résultats ne sont pas... fameux !



### 22 janvier 2018

Le Conseil Municipal

- élit Madame Isabelle SALVI déléguée titulaire au sein du Parc naturel régional du Haut-Jura et Monsieur Benoit CRUYENNINCK délégué suppléant au sein du Parc naturel régional du Haut-Jura ;
- élit Monsieur Guy JUILLARD délégué titulaire au sein du syndicat intercommunal d'initiative forestière du Haut-Bugey ;
- décide de procéder à la télétransmission des actes de la commune au contrôle de légalité ; donne son accord pour que le Maire ou un adjoint délégué signe le contrat d'adhésion à S2LOW (hébergement ADULLACT) pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ; autorise le Maire à signer électroniquement les actes télétransmis ; donne son accord pour que le Maire ou un adjoint délégué signe, le cas échéant, le contrat d'adhésion à S2LOW (hébergement ADULLACT) pour le module d'archivage en ligne ; donne son accord pour que le Maire ou un adjoint délégué signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de l'Ain, représentant l'État à cet effet ; donne son accord pour permettre au Maire ou à un adjoint délégué de signer le contrat de souscription entre la commune et CERTINOMIS ; désigne Monsieur Jean-Christophe CUSIN, DGS, et Madame Anne-Catherine MONTAUD, DGAS, en qualité de responsables de la télétransmission ;
- décide de procéder à la télétransmission des actes budgétaires au contrôle de légalité et autorise le Maire ou un adjoint délégué à signer la convention (ou l'avenant) de mise en œuvre de la télétransmission des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de l'Ain ;
- accepte de louer à Messieurs Guillaume LEGAY et Mickaël DURAND (société HYGEA SERVICES), un local sis rue des Entrepreneurs – ZA de l'Aiglette à Gex, pour un montant de 915 € HT/mois pendant une durée de 9 ans (3, 6, 9) et autorise le Maire à signer le bail de location à intervenir, établi par Maître Maxime GRENIER, notaire à Gex – 541 avenue Francis Blanchard ;
- accepte de louer à Monsieur Jacques GENTET pour les besoins de son entreprise de menuiserie/charpente un local sis rue des Entrepreneurs – ZA de l'Aiglette à Gex, pour un montant de 900 € HT/mois pendant une durée de 9 ans (3, 6, 9) et autorise le Maire à signer le bail de location à intervenir, établi par Maître Maxime GRENIER, notaire à Gex – 541 avenue Francis Blanchard ;
- autorise le Maire ou un adjoint délégué à signer un bail portant occupation de son domaine privé pour la mise à disposition de la maison

forestière « Les Hutins » au profit de Monsieur Julien VALENTIN ; dit que ce bail prendra effet le 1<sup>er</sup> février 2018 pour une durée de 3 ans ; dit que la redevance est fixée à 507 €/mois, révisable annuellement ;

- accepte d'adapter, au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et en application des directives européennes, les seuils de procédure de commande publique au sein de la collectivité ;
- accepte, dans le cadre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise, engagement professionnel (RIFSEEP), de relever les montants plafonds annuels applicables aux agents de catégorie B de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> février 2018 ;
- approuve le versement d'une subvention, basée sur leurs interventions menées dans le cadre des activités péri-éducatives entre le 4 septembre et le 31 décembre 2017, à la MJC, au centre socioculturel Les Libellules, à l'association ÉCLAT, à l'association « ART LEVANT », au Centre Départemental de Soutien Scolaire, au « Boxing Club » ;
- approuve le principe de l'abandon des APE (activités péri-éducatives) organisées dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif Territorial) à compter de la rentrée scolaire 2018/2019 ; approuve le retour à la semaine des 4 jours et charge le Maire ou un adjoint délégué de la mise en œuvre de cette décision dans le respect des procédures prévues ;
- accepte, selon la nouvelle définition par la loi NOTRE de la compétence « assainissement », les termes de la mise à disposition des ouvrages d'eaux pluviales proposés par la Communauté de Communes du Pays de Gex ;
- rappelle qu'une somme de 340 000 € a été inscrite au budget primitif 2018 pour le financement des travaux d'aménagement d'un carrefour à feux sur la RD 984 c ; approuve le plan de financement présenté pour ladite opération et sollicite un financement au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2018 pour ladite opération ;
- rappelle qu'une somme de 200 000 € a été inscrite au budget primitif 2018 pour financer les travaux de mise aux normes accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; approuve le plan de financement présenté pour la mise en accessibilité de sept nouveaux bâtiments communaux – tranche 2 et sollicite un financement au titre de la DETR 2018 pour cette opération ;
- rappelle qu'une somme de 150 000 € a été inscrite au budget primitif 2018 pour financer le programme 2018 de vidéo-protection ; s'engage à financer l'opération dans sa totalité en inscrivant les crédits complémentaires nécessaires ; approuve le plan de financement susmentionné pour ladite opération et sollicite un financement au titre de la DETR/FIPD 2018.





## GEX EN MOUVEMENT

# Au fil des travaux

### DU ROND-POINT DE L'AIGLETTE À CELUI DE LA GARE

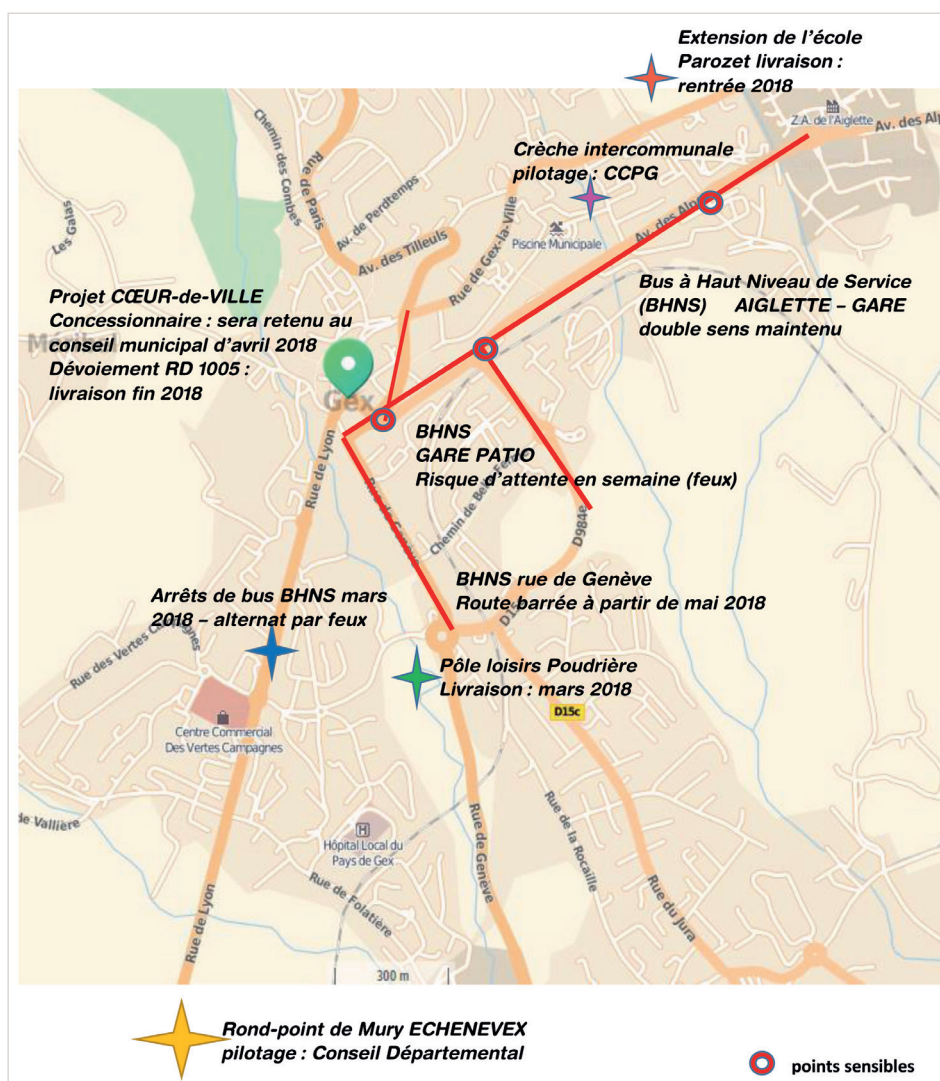
- **Objectif :**  
Aménagement de voirie lié à l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Services
- **Pilotage :**  
Département de l'Ain
- **Travaux en cours :**  
Rabotage de la chaussée centrale puis pose du collecteur d'eaux pluviales au milieu de la voie depuis le chemin des Genêts jusqu'au rond-point de l'Aiglette ; début des travaux concernant le collecteur : 19 mars 2018
- **Calendrier :**  
De mars à fin juillet 2018
- **Conditions de circulation :**  
**Alternat par feux ou pilotage manuel du lundi au vendredi**

### ROND-POINT DE LA GARE / ROND-POINT DU PATIO / CARREFOUR MJC

- **Objectif :**  
Dévoisement RD1005 et aménagement de voiries lié à l'arrivée du BHNS
- **Pilotage :**  
Commune de Gex - Département de l'Ain
- **Travaux en cours :**  
Démontage du chalet de l'Office de Tourisme ; rabotage de la chaussée avenue de la Gare ; élargissement de la voirie y compris aux abords de La Poste ; dévoiement des réseaux secs ; dévoiement des réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable par la Communauté de Communes du Pays de Gex
- **Calendrier :**  
De mars à fin décembre 2018 pour le dévoiement de la RD1005
- **Conditions de circulation :**  
**Difficiles. Alternat par feux ou pilotage manuel du lundi au vendredi.**  
**Rond-point de la Gare et avenue de Belle Ferme impactés.**

### RUE DE GENÈVE

- **Objectif :**  
Travaux liés à l'arrivée du BHNS
- **Pilotage :**  
Communauté de Communes du Pays de Gex puis Département de l'Ain
- **Travaux à venir :**  
Renouvellement de la conduite d'eau potable et du réseau d'assainissement.
- **Calendrier :**  
De mi-mai à fin août 2018
- **Conditions de circulation :**  
**Route barrée sauf pour les véhicules de secours, de services et les riverains.**  
**Une réunion publique d'information est prévue par la Régie des Eaux en avril.**



### RUE FRANCIS BLANCHARD

- **Objectif :**  
Travaux liés à l'arrivée du BHNS
- **Pilotage :**  
Département de l'Ain
- **Travaux en cours :**  
Adaptation des deux arrêts de bus
- **Calendrier :**  
Du 5 mars au 4 mai 2018
- **Conditions de circulation :**  
**Difficiles. Alternat par feux ou pilotage manuel.** Depuis le 8 mars, les arrêts de bus de la ligne « 33 » des TER et des ramassages scolaires de part et d'autre sont provisoirement déplacés devant l'hyper-marché rue Francis Blanchard. L'arrêt de la ligne « F » des TPG est provisoirement déplacé à l'arrêt « Tougin-Hôpital ».

### AUTRES TRAVAUX EN COURS

- PLANTATION D'ARBRES promenade du Journans
- BASE DE LOISIRS DE LA POUDRIÈRE : SKATE-PARK – JEUX D'ENFANTS. **Livraison courant mars**
- CRÈCHE DES DIABLOTINS RUE CHARPAK. Pilotage : Communauté de Communes du Pays de Gex. **Livraison en 2019**
- GROUPE SCOLAIRE PAROZET. **Livraison pour la rentrée 2018-2019**
- CENTRE DE SECOURS GEX-DIVONNE. **Travaux livrés à la fin de l'année 2018.** Pilotage : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain
- ÉGLISE SAINT PIERRE DE GEX. **Travaux de rénovation des façades en cours jusqu'au mois de mai 2018**

Les dates communiquées sont soumises à des modifications dues aux aléas communs à tous les chantiers. Document en ligne et régulièrement actualisé sur [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr).



# La rentrée scolaire 2018-2019



## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

**Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018 et jusqu'au 30 avril 2018.**

### Les inscriptions concernent :

- > les enfants nés en 2015 et faisant leur entrée en première année de maternelle,
- > les enfants nés en 2012 et faisant leur entrée en CP,
- > tout enfant nouvellement arrivé à Gex.

### Les démarches :

- > les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie ou téléchargeables sur le site internet de la ville de Gex,
- > les responsables légaux doivent compléter et signer les documents (la signature des **deux** responsables est demandée pour l'inscription dans une école), et joindre :
  - une copie du livret de famille
  - un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- > le dossier d'inscription doit ensuite être rapporté à la mairie au service éducation et sports.



**Date impérative  
de fin des inscriptions  
30 avril 2018**

## MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES



**Nouveaux horaires scolaires :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

**8h30-11h30  
13h15-16h15**

## RAPPEL : CARTE SCOLAIRE

En raison de l'augmentation des effectifs, il s'est avéré nécessaire de modifier la carte scolaire définissant les secteurs attribués à chaque école.

En conséquence : depuis l'été 2017, trois zones tampon sont créées, dont le principe est le suivant : toutes les adresses situées au sein d'une zone tampon peuvent être affectées au besoin à l'une ou l'autre des trois écoles. Le choix sera opéré en fonction des effectifs constatés dans les écoles, par classe.

- > secteur haut : rue de Paris à partir du n°732 et rues adjacentes, rue de Rogeland à partir du n°468 et rues adjacentes,
- > secteur médian : rues du Pré de l'étang, du Crêt, la Baronnie, les Tilleuls et les Tulipiers,
- > centre ancien : à partir de la rue de l'horloge jusqu'à la rue Reverchon comprenant également la rue des Tilleuls et l'avenue de la poste.

## INSCRIPTIONS AUX SERVICES MUNICIPAUX DU SECTEUR ENFANCE-SCOLAIRE

**Les inscriptions seront ouvertes à partir du 9 mai 2018 et jusqu'au 22 juin 2018.**

**> NOUVEAUX HORAIRES  
D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :**  
**Lundi, mardi, jeudi  
et vendredi :**  
**7h30-8h30 / 16h15-18h30**

La restauration scolaire fonctionne dans chaque école lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La restauration fonctionne le mercredi pour l'accueil de loisirs.

**> NOUVEAUX HORAIRES  
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :**  
**Mercredis,  
petites et grandes vacances :**  
**7h30-18h30**

Fermeture la semaine du 30 juillet au 5 août et pour les vacances de Noël.

Accueil possible à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

L'accueil de loisirs « La Buissonnière » est situé dans le groupe scolaire des Vertes Campagnes.

## > TARIFICATION

Pour tous ces services, le paiement est mensuel : une facture unique est émise pour l'ensemble des services utilisés.

Les tarifs varient suivant le revenu fiscal et la composition de la famille et sont consultables sur le site de la ville de Gex.

+ <https://www.gex.fr>

## > RAPPEL

La fiche famille commune pour tous les services, doit être complétée et signée par **les deux responsables légaux**.

Une fiche spécifique sera renseignée par activité. L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site de la ville de Gex ou peut être retiré à l'accueil de la mairie dès le mois de mai.





## GEX FÊTE LE PRINTEMPS !

### Le centre socioculturel « Les Libellules »

On en parlait depuis un moment, voilà cela se fait ! Profitant du printemps qui s'annonce, le CSC « Les Libellules » organise « Charpak en fête » le samedi 7 avril 2018 de 13h30 à 20h. Cette première édition ouverte à tous sera l'occasion pour les habitants de descendre dans la rue, dans le quartier, pour vivre un moment festif et convivial.

#### AU PROGRAMME DE 14H À 20H DANS LE QUARTIER CHARPAK

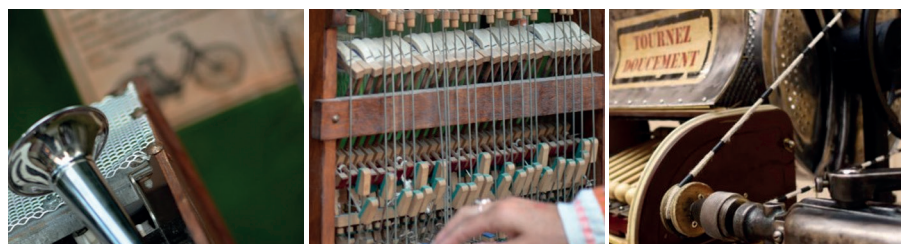
##### **Tout au long de l'après-midi des animations pour tous...**

- > mur d'expression,
- > atelier de construction,
- > rallye Charpak, un jeu d'orientation dans le quartier,
- > grands jeux traditionnels.

##### **...des spectacles**

##### **La Manufacture sonore - Cie Les petits détournements**

Une exposition visuelle et sonore créée à partir d'objets et d'instruments détournés. Un parc de 12 sculptures musicales et ludiques pour participer et jouer avec les sons et ces petites machines insolites.



##### **Riez sans modération - Cie Réverbères**

Un homme de cirque jonglant davantage avec les situations qu'avec ses quelques ustensiles et entrant en interaction à tout instant avec le public !

One-man-show de jonglerie burlesque. Rires garantis !

+ [www.reverbere.org](http://www.reverbere.org)



##### **Clôture**

19h-20h : Apéro convivial offert par le CSC. Sur place. Buvette / snack sucré.

### DIMANCHE 6 MAI, DE 9H À 18H GRAND VIDE-GRENIERS AU CENTRE-VILLE

Organisé par le COS de Gex et la Ville et maintenu quelle que soit la météo.

##### **Inscription obligatoire pour les exposants :**

- > Permanences en salle des mariages : mercredi 28 mars entre 15 h et 19 h – mardi 3 avril entre 17 h et 19 h et mercredi 4 avril entre 15 h et 19 h.
- > Apportez une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
- > Formulaire d'inscriptions disponibles à l'accueil et sur le site de la ville.



### 492<sup>E</sup> FÊTE DE L'OISEAU DE GEX



**Du 8 au 10 juin 2018**

[www.oiseau-gex.e-monsite.com](http://www.oiseau-gex.e-monsite.com)

[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)

#### COSTUMIER DE L'OISEAU

Si vous souhaitez faire partie, lors du défilé du 10 juin, de la cour de la Royauté 2018, il vous sera possible de louer gratuitement des costumes. Le costumier de l'Oiseau est situé en zone de l'Aiglette Nord à proximité des services techniques municipaux. Il sera ouvert **le mardi 29 mai de 18 h à 19 h, le jeudi 31 mai de 18 h à 19 h ainsi que le mardi 5 juin de 18 h à 19 h**. Les enfants dès 4 ans pourront choisir des costumes de chevaliers, de pages ou de princesses.



#### Thème Médiéval

#### Vacances de Printemps 2018

#### « La Buissonnière »

##### **OUVERT**

Aux enfants de 3 à 12 ans  
Du Lundi au Vendredi  
Inscription à la journée ou à la demi-journée

**Du 09 au 13**

**et du 16 au 20 Avril  
2018**

Dépôt des dossiers avant le  
**30 MARS 2018**

Au-delà de cette date,  
les dossiers seront mis en attente



Modification du Règlement  
Aucune possibilité d'annulation  
d'inscription après cette date



**SORTIES**

**GRANDS JEUX**

**MULTI ACTIVITES**

**GRANDS JEUX**

**GRANDS JEUX**

**GRANDS JEUX**

**GRANDS JEUX**

**GRANDS JEUX**

**GRANDS JEUX**

**GRANDS JEUX**

**GRANDS JEUX**

**GRANDS JEUX**

**GRANDS JEUX**

**GRANDS JEUX**

Secteur VIE QUOTIDIENNE de la ville de GEX  
Service ENFANCE-SCOLAIRE

Accueil Collectif de Mineurs "La Buissonnière"  
Situé au Groupe Scolaire des Vertes Campagnes

Pour plus de renseignements :  
04 50 42 63 00  
[www.gex.fr](http://www.gex.fr)







LES GEXOIS

## Associations

### Tennis Club de Gex

#### Encore un beau succès pour la sixième édition du tournoi open de Gex !

Le tournoi open indoor annuel du Tennis Club de Gex, la « Bleue d'Gex Cup », débuté le 9 février dernier sous la direction du juge-arbitre Thomas BENOIT-JEANNIN, s'est une nouvelle fois parfaitement déroulé. Les joueurs ont apprécié la qualité des équipements et l'accueil chaleureux dispensé par les bénévoles du club qui se sont relayés durant les deux semaines de l'événement. Comme chaque année, tous les participants ont apprécié de recevoir un morceau de Bleu de Gex, symbole gustatif local ayant donné son nom à l'événement.



Les finalistes et demi-finalistes de la 6<sup>e</sup> édition de la « Bleue d'Gex Cup ». De gauche à droite : les finalistes dames Bettina MIKULEC et Chloé ALBIETZ, les finalistes messieurs Damien REBOUL-SALZE et Vincent SCHMIED, les demi-finalistes Delphine TORRES, Thomas BENOIT-JEANNIN et Julien CAPRI.

Cette année, le tournoi a enregistré 85 inscrits et s'est donc terminé ce dimanche 25 février par deux belles finales :

Dans la catégorie dames, Bettina MIKULEC (15/2) du tennis club de Saint Genis s'est imposée lors d'un match très accroché face à Chloé ALBIETZ (15/1) du tennis club de Gex sur le score de 6/4 4/6 6/3.

Chez les messieurs, Damien REBOUL-SALZE (5/6) du tennis club de Ferney-Voltaire a remporté la finale face à Vincent SCHMIED (15/1) du tennis club de Divonne sur le score de 6/3 6/2.

Anne-Sophie DORÉ (TC Divonne) et Vladimir TROUBETZKOÏ (TC Prévessin-Moëns) ont reçu le prix du meilleur parcours en remportant respectivement trois et six matchs consécutifs. Enfin, Isabelle ROCHEPEAU (TC Gex) et Thomas SARCIA (TC Ferney) ont remporté le prix du fair-play.

Après le mot du président, Mathias URSELLA, qui n'a pas manqué de remercier la mairie de Gex et les sponsors du tournoi, les finalistes et demi-finalistes ont reçu leurs prix respectifs (photo) et rejoint les spectateurs autour d'un chaleureux apéritif de fin de tournoi.

### Marche Populaire

Organisée par la Gymnastique Volontaire de Gex  
**le dimanche 27 mai 2018.**



Vous aimez marcher, entre amis ou en famille ? alors rejoignez-nous !

Trois parcours balisés sont proposés :

- > 7 km : petit parcours ou rallye famille et 150 m de dénivelé (Creux de l'Envers)
- > 16 km et 700 m de dénivelé (Branvaux)
- > 22 km et 1300 m de dénivelé (Colomby)

Les inscriptions seront prises à partir de 8 h à la MJC Maison de la Culture à Gex pour les parcours de 16 et 22 km, pour un départ à 9 h. Tarif : adultes : 5 €, moins de 15 ans : 2,50 €.

Pour le rallye famille/petit parcours, le départ sera libre de la MJC entre 9 h et 11 h, heure limite d'inscription, au tarif unique de 2,50 € par personne.

Le comité d'organisation conseille aux participants d'avoir un matériel adapté à la marche et de prévoir pique-nique et boissons pour les parcours de 16 et 22 km. Des points de ravitaillement (boissons, fruits secs) seront, comme à l'accoutumée, répartis le long du parcours. Les enfants sont les bienvenus sur un parcours adapté et ludique (rallye famille).

Un cadeau souvenir sera remis à tous les participants à leur retour à la MJC. Ces randonnées se déroulant dans la Réserve Naturelle où la faune et la flore sont protégées, les chiens, même tenus en laisse, sont interdits. Merci de respecter ces recommandations.

Venez nombreux à ce grand rassemblement populaire Gessien !

+ **Renseignements**  
au 04 50 41 87 56 ou 04 50 41 14 26  
ou sur : [gvg@gvg.asso.cc-pays-de-gex.fr](mailto:gvg@gvg.asso.cc-pays-de-gex.fr)

OPEN

## Nouveaux commerces

### M'Toinette

#### Mercurie et Loisirs créatifs



Madame Delphine COSSARD a ouvert le 8 mars la boutique M'Toinette, un joli espace dédié à la couture, au crochet, au tricot et à la broderie. Vous y découvrirez tout un assortiment de pelotes de laine, de fils, tissus, rubans, fermetures éclair... Les enfants trouveront leur bonheur avec des kits de création. Pour les curieux, Delphine COSSARD organisera fin avril des ateliers d'initiation, pour les enfants et les adultes qui seront annoncés sur le site internet.

#### > Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi 9 h 30 à 12 h – 14 h à 18 h (fermé le jeudi matin)

Samedi 9 h à 13 h – Ateliers, initiations pour adultes et enfants, l'après-midi sur rendez-vous

+ M'Toinette - 75 rue du Commerce  
04 50 56 91 65 - [contact@mtoinette.com](mailto:contact@mtoinette.com)  
[www.mtoinette.com](http://www.mtoinette.com)

### Fly Auto

#### Carrosserie à domicile



Monsieur Flavien GOUBE a lancé son entreprise Fly Auto en septembre 2017. Il se charge de réparer la petite carrosserie chez les particuliers et les professionnels (comités d'entreprise, entreprises publiques et privées, loueurs, concessionnaires). Fly Auto intervient sur tout type de véhicules, autos, motos, camions, scooters, principalement sur les jantes, les rétroviseurs, les pare-chocs, les ailes avant, les poignées de porte et les bas de caisse. Flavien Goubé se déplace chez vous ; il n'a besoin que d'une prise électrique et ses interventions sont rapides. Vous pouvez le contacter sur sa page Facebook ou sur son portable du lundi au samedi entre 8 h et 19 h.

+ Fly Auto - 07 67 33 64 92  
[www.facebook.com/FlyAutoo/](https://www.facebook.com/FlyAutoo/)



ZOOM SUR...

## La Protection Civile de l'Ain

### UN ACTEUR INCONTOURNABLE DES MISSIONS DE SÉCURITÉ CIVILE

Face à l'engouement des citoyens, c'est à la demande du Général de Gaulle, Président de la République Française, que le Premier Ministre, Georges Pompidou, par une directive en date du 18 mars 1964, sollicite la création d'un organisme afin de fédérer l'ensemble des forces concourant à la protection des populations civiles sur le plan national.

La toute première Association Départementale de Protection Civile (ADPC) a été créée en 1958 dans les Côtes-du-Nord. Cinq ans plus tard, en 1963, on dénombrait déjà 26 ADPC.

**La Protection Civile compte 32 000 bénévoles humanitaires et secouristes dont, pour notre département, une centaine de personnes, toutes bénévoles, réparties sur 7 antennes.**

+ [www.protection-civile.org](http://www.protection-civile.org)

L'antenne de Gex a été créée en 1973, sous la forme d'une association loi 1901 de sécurité civile comme la Croix Rouge, la Croix Blanche. Son objectif est d'assurer le service médical de première urgence sur les manifestations.

### LES INFIRMIERS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

C'est ainsi qu'on retrouve la Protection Civile de l'Ain sur des événements comme l'Oiseau de Gex, le Carnaval de toutes les écoles, la fête de la Musique, les festivités du 13 juillet, le festival Tôt ou T'Arts, etc.

**En 2017, 18 conventions ont été signées pour qu'une présence soit assurée durant des manifestations gexoises.**

La Fédération de Paris a déjà appelé en renfort la Protection Civile de l'Ain pour le Carnaval de Nice, les fêtes du lac à Annecy, les matchs de football à Bourg-en-Bresse, les rallyes auto sur la Drôme, le meeting aérien de Saint Maxime, le festival des Vieilles Charrues dans le Finistère, etc.

+ [www.facebook.fr/protectioncivile01](https://www.facebook.fr/protectioncivile01)



### FORMATIONS

Les formations sont les mêmes que celles de secours dispensées aux Sapeurs-Pompiers : PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), PSE1 (Prévention de Secours en Équipe) et PSE2. Elles peuvent être dispensées sur place (dans le local associatif du 410 de l'avenue des Alpes à Gex) pour le PSC1, par exemple et par internet, pour ce qui concerne la théorie qui sera suivie de 4 heures de pratique.

Le responsable de la formation locale et de la communication au niveau départemental est M. Sébastien WINTZER. Pour tous les secouristes, les formations internes sont obligatoires chaque année.

**Il y a 2 600 formateurs nationaux conditionnés aux dernières techniques et aptes à dispenser des formations aux premiers secours.**



### APPEL À BÉNÉVOLAT

Si vous souhaitez mener des actions solidaires et sociales, à pied, à vélo, en auto ou en bateau, participer à des missions de secours sur des événements sportifs, culturels ou de loisirs, venir en aide aux populations sinistrées, rejoignez l'antenne de Gex en contactant son responsable :

➤ M. Régis CRAPON  
Tél. 06 75 30 03 21  
[gex@protectioncivile01.org](mailto:gex@protectioncivile01.org)







## LA TRIBUNE GEXOISE

### Gex Avenir

#### Créer, nouer ou renouer des liens avec les Aînés

**La Résidence des Saints Anges** accueille 12 résidents louant, pour un prix attractif, les studios appartenant à la Commune. Un agent municipal fait office de maîtresse de maison en s'occupant de l'entretien des lieux et de l'intendance pour les résidents qui, dans une ambiance familiale, peuvent prendre leur déjeuner ensemble ou confectionner eux-mêmes leurs repas puisque chaque studio bénéficie d'une cuisine aménagée. Plusieurs personnes attendent impatiemment la résidence prévue dans le cœur-de-ville.

Depuis maintenant 2 années, une crèche occupe le même bâtiment favorisant ainsi des échanges intergénérationnels dont la fréquence est régulière et qui peuvent passer par une activité de jardinage ou un goûter commun, moments de réjouissance pour les petits et les plus grands. Dans l'ancienne cour de l'école, des jeux pour enfants ont été installés.

Chaque jeudi, le Club de l'Âge d'Or se réunit dans les murs. Dans ce même bâtiment, se trouvent également les bureaux de Mnémosis, association spécialisée dans le diagnostic et la prise en charge des troubles de la mémoire pour les personnes de + de 60 ans (maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés). En partenariat avec MAIA 01 Est (association pour l'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées), la Croix Rouge et la Maison de la Solidarité, une **campagne d'actions contre la solitude des 70 ans et +** se met en place sur plusieurs communes du Pays de Gex avec la diffusion d'un questionnaire dans les lieux publics ou son envoi aux + de 75 ans inscrits sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale. L'enquête est destinée à évaluer la difficile problématique de la solitude. Nous espérons les retours nombreux.

Bien cordialement,

➤ Pour Gex Avenir,  
Monique MOISAN

### Solidarité pour l'Avenir de Gex

#### Un lycée à Gex ?

Le conseil municipal du 5 mars a unanimement approuvé le vœu de voir le futur lycée du secteur Nord du Pays de Gex implanté à Gex au lieu-dit Péroset. Vœu proposé par Monsieur le Maire à l'attention du Conseil régional Rhône-Alpes-Auvergne, qui a la charge de la construction des lycées.

Notre groupe a approuvé ce vœu, car il a pour but de répondre à l'accroissement de la population du Pays de Gex. Un lycée public à Gex permettra de réduire les besoins de déplacement des jeunes Gexois et Gessiens et de dynamiser l'économie locale. En contrepartie, il faudra être en capacité :

- de proposer une offre de logements adaptée aux personnels
- d'absorber avec le minimum de nuisances les transports scolaires additionnels. Un accès depuis la route de Divonne, au niveau de la caserne de pompiers en construction, est prévu, et nous semble une bonne solution.
- d'absorber les demandes additionnelles de services publics, comme des équipements sportifs, car il est probable que le complexe du Thuret ne suffira pas.

Il y aura aussi lieu de s'assurer que l'aliénation des terrains ne bloque pas définitivement un contournement nord-est de Gex. Contournement auquel Monsieur de Maire ne croit pas. Rappelons que pour justifier le lycée auprès de la Région, notre vœu mentionne une zone de chalandise de 34100 habitants qui, si elle continue de croître au rythme que nous avons connu ces dix dernières années, comptera près de 45000 habitants dans dix ans.

D'autre part, la CCPG prévoit de développer l'attractivité du col de la Faucille et de la vallée de la Valsérine, ce qui, outre l'accroissement de la population, rendra rapidement ce contournement... incontournable.

Sur tous ces points nous serons vigilants, afin que Gex se transforme progressivement et harmonieusement. Au fait, y a-t-il d'autres communes qui postulent pour le futur lycée ?

➤ Michel AMIOTTE – Sébastien CHARPENTIER – Guy JUILLARD –  
Sylvie FORSTMANN – Patrick MONNOIRE

### Humanisme et Participation

#### 2018 : de bonnes résolutions d'engagement citoyen ?

Les élus communautaires ont commencé à présenter à la population les éléments du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Ce document est la base du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH).

Ce catalogue d'orientations aborde l'avenir commun de nos communes sur diverses thématiques - urbanisation, économie, transport, services - et préfigure le visage du Pays de Gex en 2030 avec 20 000 habitants supplémentaires. Beaucoup d'objectifs sont affichés, trop diront certains ... nous verrons si les actes suivent les paroles. La participation active des habitants est sollicitée lors de réunions publiques, durant encore tout le mois d'avril : <https://paysdegex.concertationpublique.com/concertation/>

La nécessité d'une interconnexion entre les différents pôles du territoire oriente les réflexions sur le développement des déplacements en modes doux. Cette question doit, à notre sens, faire partie de celles à traiter prioritairement.

D'un côté on constate un nombre croissant de déplacements à vélo, lié à la présence d'une population jeune et à la multiplication des deux roues à assistance électrique qui ont dynamisé ce mode de transport. Pourtant le réseau mériterait d'être développé d'avantage pour satisfaire les besoins d'une population encore plus jeune, celle des adolescents qui sont le plus souvent véhiculés par leurs parents faute de structures routières adaptées et sûres.

Pour lutter contre le déclin de la vie relationnelle et commerciale de nos centres et l'engorgement routier, il est important d'étendre largement le réseau des modes alternatifs de transport, en offrant par la même occasion la possibilité de parcourir autrement notre territoire.

➤ Contact : [humanismeetparticipation@gmail.com](mailto:humanismeetparticipation@gmail.com)  
Pour Humanisme et Participation – Muriel CHARRE – André DUBOUT



## SE DIVERTIR À GEX

Pour être informé régulièrement sur la vie culturelle et recevoir la lettre d'informations, il suffit de s'inscrire sur le site [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr), rubrique « sortir, se divertir ».

### INSTITUTIONNEL

- > **Lundi 9 avril, 18 h 30**  
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil.
- > **Mercredi 25 avril, 20 h**  
Réunion du quartier Méribel-Tougin-Vertes Campagnes. Salle Barbara.
- > **Lundi 7 mai, 18 h 30**  
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil.

**Mardi 8 mai, 10 h 30**

73<sup>e</sup> commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 au monument aux Morts du Mamelon Vert.  
10 h 30 : messe à la mémoire de tous les combattants et Victimes civiles des guerres.  
11 h 45 : rassemblement.  
11 h 50 : départ du cortège en direction du Mamelon Vert.

### MÉDICAL / SANTÉ

- > **Lundi 9 avril, de 14 h 30 à 16 h 30**  
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste.
- > **Lundi 11 juin, de 14 h 30 à 19 h**  
Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion.

### MUNICIPALITÉ, ASSOCIATIONS

- > **Jeudi 5 avril, 14 h 30**  
Thé dansant avec Corinne Muller. Organisé par le CCAS. À l'espace Perdtemps. Inscription : 04 50 42 63 01 – [ccas@ville-gex.fr](mailto:ccas@ville-gex.fr)
- > **Samedi 7 avril, de 9 h 30 à 11 h 30**  
Nettoyage de Printemps. Rendez-vous à 9 h 15 pour tous les bénévoles sur le parking des Ets Duvillard rue de la Folatière avec gants, bottes et vêtements appropriés.

**Samedi 7 avril, 20 h**

Loto des Chevaliers de l'Oiseau. Ouverture des portes dès 19 h. À l'espace Perdtemps.

> **Samedi 7 avril, de 11 h à 19 h**

« Charpak en fête ». Organisation : CSC Les Libellules. 228 avenue des Alpes – 04 50 28 34 17. [secretariat@cscleslibellules.fr](mailto:secretariat@cscleslibellules.fr)

> **Samedi 21 avril, de 9 h à 14 h**

Bourse aux vêtements enfants et matériel de puériculture. Organisée par le Sou des Écoles. À l'espace Perdtemps. Dépôt : vendredi 20 avril de 16 h à 19 h.

**Dimanche 22 avril, 10 h à 17 h**

4<sup>e</sup> édition de Journée Jardin au Journans sur la promenade du Journans. Marché aux plantes, nombreuses animations, ateliers, démonstrations, expositions, petite buvette et restauration.

> **Mercredi 25 avril, 16 h**

« Cap sur les étoiles ». À la salle des fêtes. (voir ci-dessous)

> **Vendredi 27 avril, 20 h 30**

« Swing de fou ». À la salle des fêtes. (voir ci-dessous)

> **Samedi 28 et dimanche 29 avril**

Championnats de l'Ain de Pétanque en doublettes mixtes à l'espace Perdtemps.

**Mercredi 2 mai**

LANDART au Journans.

Créez sur place ou apportez votre œuvre éphémère biodégradable à poser ou suspendre avec des éléments naturels.

> **Dimanche 6 mai, à 15 h**

Concert de Printemps de la Batterie Fanfare « La Gessienne » avec les élèves de l'école de musique et le groupe des majorettes. À l'espace Perdtemps. Buvette et petite restauration. Entrée libre.

> **Dimanche 6 mai, de 9 h à 18 h**

Vide-greniers au centre-ville. Organisé par le COS de Gex et la Ville. (voir page 7)

> **Jeudi 10 mai**

Tournoi départemental de La Gexoise. Au complexe sportif du Turet.

> **Vendredi 11 mai, 20 h 30**

« Anniversaire au self ». À la salle des fêtes. (voir ci-dessous)

**Mardi 15 mai, 18 h 30**

Remise des prix aux lauréats du fleurissement 2017 et aux gagnants du concours du CMJ. À la salle des fêtes.

> **Vendredi 18 mai, 19 h**

Cérémonie de la citoyenneté. Salle l'Expo.

> **Dimanche 20 mai, dans l'après-midi**

30<sup>e</sup> Tour de l'Ain cycliste.

**Du 24 au 27 mai**

Festival de cinéma des continents. Organisé par l'association Cultures & Cinémas. Infos et programmes au cinéma « Le Patio ».

> **Dimanche 27 mai**

43<sup>e</sup> marche populaire organisée par la Gymnastique Volontaire de Gex. Parcours de 16 et 22 km. Inscriptions dès 8 h à la MJC. Départ : 9 h. Parcours de 7 km (rallye famille) ; inscription et départ entre 9 et 11 h. (voir article en page 8)

### SAISON CULTURELLE



> **Vendredi 25 avril, 16 h à la salle des fêtes**  
« Cap sur les étoiles ». Une formidable aventure au cœur de la voie lactée dans un univers magique. Tarif plein : 9 € ; 2 à 18 ans : 5 € ; passeport culture jeune : 4 €.



> **Vendredi 27 avril, 20 h 30 à la salle des fêtes**  
« Swing de fou ». Une cure de bonheur musical dans le jazz Nouvelle Orléans des années folles avec six musiciens très communicatifs ! Tarif plein : 9 € ; 2 à 18 ans : 5 € ; passeport culture jeune : 4 €.



> **Vendredi 11 mai, 20 h 30 à la salle des fêtes**  
« Anniversaire au self ». Une comédie de Jean-Claude Danaud par le Théâtre du Coin, de Vulbens. Tarif plein : 9 € ; 2 à 18 ans : 5 € ; passeport culture jeune : 4 €.

Vente des billets en mairie de Gex et le soir du spectacle en fonction des places disponibles. Inscriptions à l'avance recommandées.  
+ d'infos : mairie de Gex 04 50 42 63 00.



### 3<sup>E</sup> ÉDITION DE LA FÊTE MÉDIÉVALE

**Samedi 26 mai, 14 h à 23 h et dimanche 27 mai, 10 h à 17 h**  
À l'espace Perdtemps

- > Campement médiéval avec la Confrérie de l'Arc en Main, échoppes artisanales
- > Déambulations, spectacles et bal médiéval par la troupe Les Goliards
- > Repas animé le samedi soir, repas le dimanche midi – buvette et petite restauration tout le week-end.



### ÉCOLE DE MUSIQUE

- > **Dimanche 29 avril, 17 h 30** : Audition « Familles »
- > **Samedi 26 mai, 9 h 30** : Examen de Fin de Cycle / Guitares
- > **Dimanche 27 mai, 17 h 30** : Concert – Daniella Seguel Quartet (Musique Bolivienne)
- > **Dimanche 3 juin, 17 h 30** : Moment musical des élèves adultes

+ d'infos : [www.ecoledemusiquegex.org](http://www.ecoledemusiquegex.org)





## GEX PRATIQUE



### Femmes en recherche d'emploi

Vous avez interrompu ou diminué votre activité professionnelle pour des raisons familiales (pour élever vos enfants, pour suivre votre conjoint...). Ce dispositif est fait pour vous.

Le CIDFF de l'Ain vous accompagne dans votre vie professionnelle : mettre en valeur mes compétences, organiser la garde de mes enfants, connaître les besoins des entreprises de mon secteur, rechercher un travail, une formation, me familiariser avec la recherche d'emploi en ligne :

- > choix d'orientation professionnelle (orientation, bilan, projet professionnel...)
- > projet de formation (qualification, reconversion, point relais info VAE...)
- > accès à l'emploi, les dispositifs d'aides aux demandeurs d'emploi
- > création d'activité ou d'entreprise.

**Permanences à Bourg-en-Bresse, Montluel, Ambérieu-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Beynost et Oyonnax.**  
**Pour tous renseignements : 04 74 22 39 64**

**Siège du CIDFF 01 :**  
**100, place Louis Blériot - 01000 BOURG-EN-BRESSE**  
**cidff01@cidff01.fr - www.cidff01.fr**

## ÉTAT CIVIL

### Bienvenue à

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| Manon GOLLIER KOIKE          | 10.11.2017 |
| Éline VLIÉGER                | 12.11.2017 |
| Ewen CADIC                   | 17.11.2017 |
| Maïssane GHARBI              | 27.12.2017 |
| Tom LEYVAL                   | 31.12.2017 |
| Milan KHOUNLAVONG            | 02.01.2018 |
| Manoa AMISI ANDRE            | 03.01.2018 |
| Djamil HIMIDI DJAE           | 04.01.2018 |
| Mya RODARIE                  | 05.01.2018 |
| Laïana IMACK QUESAÏDI PERROT | 14.01.2018 |
| Léon NGUYEN NHU THUA         | 17.01.2018 |
| Lüana MUTTE                  | 23.01.2018 |
| Maëva MUTTE                  | 23.01.2018 |
| Ali AHAMRI                   | 24.01.2018 |
| Tessa DANGLES                | 24.01.2018 |
| Léa LE PAJOLEC               | 26.01.2018 |
| Léo COPPERE                  | 02.02.2018 |
| Maïna MOSNA MADEC            | 04.02.2018 |
| Lucinda CLET                 | 18.02.2018 |
| Malia LOURENCO               | 20.02.2018 |
| Hugo DEVRED MBALA MBALA      | 25.02.2018 |

### Tous nos vœux à

|                                          |            |
|------------------------------------------|------------|
| Aurora ABGRALL et Audric MASSICOT        | 20.01.2018 |
| Élodie RAYNAL et Yoann LAPEROUSAZ        | 25.01.2018 |
| Many HAY et Sophie VONGPHAKDY            | 27.02.2018 |
| Aurélien BEVAND et Maxime PALANQUE       | 28.02.2018 |
| Laura PERLES et Paul GRIMALDI            | 02.03.2018 |
| Yolaine CHARPENTIER et Vincent STEINMETZ | 13.03.2018 |

### Félicitations à

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| Marie OYANA et Pascal DENIS                 | 16.12.2017 |
| Marie-Noëlle RASCHBICHLER et Daniel MUGNIER | 27.01.2018 |

### Condoléances aux familles de

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Gérard ESTORNEL                     | 24.12.2017 |
| Maria CATTEL, veuve MAIO            | 02.01.2018 |
| Rachel WILL                         | 31.01.2018 |
| Édith MASSON, née GAUTHIER          | 05.02.2018 |
| Alice PYTHOUD, veuve GUIGNARD       | 13.02.2018 |
| Giovanni OFFREDI                    | 14.02.2018 |
| Marie GINDRE, veuve BAVOUX          | 19.02.2018 |
| Adrienne FERROUILLET, veuve HAUGUEL | 20.02.2018 |

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX | [www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)  
Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire, Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint  
Nombre d'exemplaires : 6700  
Photos : commission communication  
Comité de rédaction : Odile MILLEREX, Jérémie VENARRE  
Création graphique et réalisation : PAO Concept | Impression : Bezin Haller

### PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

> **Patrice DUNAND, Maire**  
*Personnel, Sécurité et Administration*

> **Dominique COURT, 1<sup>er</sup> adjoint**  
*Affaires culturelles et Jeunesse*  
Mercredi 16 h à 18 h  
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30

> **Christian PELLÉ, 2<sup>e</sup> adjoint**  
*Voirie, Bâtiments, Espaces verts et Environnement*

Lundi 10 h 30 à 12 h  
Jeudi 10 h 30 à 12 h  
(permanence lundi 9 h à 10 h 30 et jeudi 9 h à 10 h 30)

> **Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3<sup>e</sup> adjointe**  
*Urbanisme et Transport*  
Mardi de 14 h à 16 h 30  
Mercredi de 9 h à 12 h

> **Daniel ROBBEZ, 4<sup>e</sup> adjoint**  
*Sport et Associations*  
Jeudi de 17 h 30 à 19 h 30

> **Hélène MOREL-CASTERAN, 5<sup>e</sup> adjointe**  
*Affaires scolaires*  
Mardi 14 h 30 à 16 h 30  
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30

> **Benoît CRUYENNINCK, 6<sup>e</sup> adjoint**  
*Économie et tourisme*  
(permanence lundi de 17 h à 18 h)

> **Monique MOISAN, 7<sup>e</sup> adjointe**  
*Affaires sociales*  
Lundi de 9 h à 11 h 30  
Jeudi de 9 h à 11 h 30

> **Jérémie VENARRE, 8<sup>e</sup> adjoint**  
*Communication, Valorisation patrimoniale*  
Mardi de 18 h 30 à 20 h

> **Véronique GILLET, 9<sup>e</sup> adjoint**  
*Logement*  
Lundi de 15 h à 17 h  
Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

### HORAIRE D'OUVERTURE

> **Mairie**  
77 rue de l'Horloge BP 407  
01174 GEX CEDEX  
Tél. 04 50 42 63 00  
Fax : 04 50 41 68 77  
mairie@ville-gex.fr  
www.ville-gex.fr  
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h  
Vendredi de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h

### > Bibliothèque municipale

Lundi, jeudi, vendredi  
de 15 h à 19 h  
Mardi : fermée  
Mercredi de 10 h à 12 h  
et de 15 h à 19 h  
Samedi de 10 h à 12 h  
Tél. 04 50 41 86 92  
Vacances scolaires :  
mêmes horaires ;  
fermeture les jours fériés.

### > Piscine municipale

En période scolaire :  
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées)  
18 h à 19 h 45 - 1 ligne nageurs  
Mardi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes avec carte 10 entrées)  
18 h à 19 h 45 - pas de ligne nageurs  
Mercredi : 14h15 - 18h45 et 17 h - 18 h 45 pour la ligne nageurs  
Jeudi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes avec carte 10 entrées)  
18 h à 19 h 45 - 1 ligne nageurs  
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées)  
18 h à 19 h 45 - 1 ligne nageurs  
Samedi : 9 h à 11 h 45 et 14 h à 17 h 45  
Dimanche : 9 h à 12 h 15 - 1 ligne nageurs : 9 h à 12 h 15

**Vacances de Pâques :**  
**fermeture du lundi 9**  
**au dimanche 22/04/2018**  
Infos : Tél. 04 50 41 66 21  
piscine@ville-gex.fr  
www.ville-gex.fr

> **Police municipale**  
Du lundi au vendredi  
de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h  
Le samedi (sur rendez-vous)  
10 h à 11 h  
Tél. 04 50 42 63 09

> **Sous-Préfecture**  
26, rue Charles Harent - BP 409  
01170 Gex  
sp-gex@ain.gouv.fr

Accueil :  
lundi et mardi : 14 h - 16 h 15 ;  
mercredi : 8 h 45 - 11 h 45  
Tél. 04 50 41 51 51  
Service Étrangers : lundi, mardi  
et jeudi : 14 h - 16 h 15 ;  
mercredi 9 h - 12 h  
Tél. 04 50 41 87 46

### > Office de Tourisme

**Pays de Gex**  
Du lundi au vendredi  
de 9 h 30 à 12 h 30  
et de 14 h 30 à 18 h  
Samedi de 8 h 45 à 13 h  
Et tous les jours fériés de 8 h 45  
à 13 h, sauf les 25 décembre,  
1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai.  
Tél. 04 50 41 53 85  
www.paysdegex-lafaucille.com  
**L'Office est provisoirement  
installé dans les anciens  
bureaux de la Douane,  
en face de la bibliothèque  
municipale.**

> **La Poste**  
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h  
et 14 h - 18 h ; samedi : 9 h - 12 h

### ÉDUCATION

> **Inspection de l'Éducation Nationale**  
Circonscription du Pays de Gex  
26 rue Charles Harent  
01170 GEX  
Tél. 04 50 40 76 60  
Fax : 04 50 99 71 33

### SERVICES ADMINISTRATIFS

> **Caisse d'Allocations Familiales**  
Cité administrative Simone Veil  
62 rue de Genève  
à ST GENIS POUILLY  
Tous les mercredis  
sur rendez-vous de 10 h à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 15 h 30

> **Conseils juridiques gratuits**  
(CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)  
Sur rendez-vous en contactant  
le Point d'accès au droit  
Tél. 04 50 41 35 86

> **Mutualité Sociale Agricole**  
Salle des arcades de 9 h à 12 h  
3<sup>e</sup> jeudi, sur rendez-vous  
Tél. 04 74 45 99 00

> **Point Accueil Solidarité de Gex**  
228, avenue des Alpes  
Accueil du public :  
lundi, mercredi, jeudi et  
vendredi de 9 h à 12 h et de  
14 h à 17 h ; mardi de 9 h à 12 h  
Accueil téléphonique :  
lundi, mercredi et jeudi  
de 8 h à 12h30 et de 13 h 30  
à 17 h 30 ; vendredi de 8 h à  
12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;  
mardi de 8 h à 12 h 30  
Tél. 04 50 41 54 62

> **RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)**  
Salle Arcades, sur rendez-vous  
Tél. 3648  
4<sup>e</sup> mardi du mois, de 10 h à 12 h

> **Service Emploi CCPEG**  
Technoparc de  
Saint-Genis-Pouilly  
Tél. 04 85 29 20 50  
emploi@ccpeg.fr  
Offres d'emploi sur :  
www.ccpeg.fr/emploi

### NUMÉROS UTILES

> **Ramassage des encombrants :**  
ALLO ENCOMBRANTS :  
04 50 20 65 86  
Collecte à domicile  
sur rendez-vous

> **Déchetteries du Pays de Gex**  
VERSIONNEX (CD 15) :  
04 50 42 74 74  
ST GENIS (chemin du Moulin  
des Ponts) : 04 50 42 09 41  
PERON (Lotissement du Pré  
Munty) : 04 50 59 14 64  
Ouverture au public (horaires  
de mars à octobre) :  
du lundi au vendredi de 8 h 30  
à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ;  
le samedi de 8 h 30 à 18 h ;  
le dimanche de 9 h à 12 h  
Fermeture les jours fériés.

> **Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte**  
maintenus les jours fériés  
www.cc-pays-de-gex.fr/  
competences/pole-technique-et-ingenierie/gestion-et-valorisation-des-dechets/  
**N° Vert : 0 800 800 215**  
pour le tri, le compostage et  
les demandes de composteurs,  
les demandes de bacs  
à ordures ménagères.  
Pour toute autre information :  
04 50 99 12 01  
dechets@cc-pays-de-gex.fr

### NUMÉROS D'URGENCE

> **Pharmacies de garde :**  
composez le 32 37  
> **Médecins de garde :**  
composez le 15  
> **Gendarmerie :** 04 50 41 54 26  
ou composez le 17  
> **Pompiers :** composez le 18  
> **Hôpitaux :**  
Centre Hospitalier Alpes Léman  
(Contamines sur Arve) : 04 50  
82 20 00  
Hôpital privé Pays de Savoie  
(Annemasse) : 08 26 30 00 74  
Saint-Julien-en-Genevois :  
04 50 49 65 65  
Cantonal (Genève) :  
00 41 22 372 33 11  
de la Tour (Meyrin) :  
00 41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde  
du Pays de Gex  
Lieu unique pour recevoir  
les consultations de garde  
de Médecine Générale.  
Toujours appeler au préalable  
le Centre 15. Consultations  
sur rendez-vous.  
Centre Hospitalier  
du Pays de Gex  
160 rue Marc Panissod à Gex.  
Accès par l'entrée des  
Consultations Médicales.  
Le samedi de 12 h à 24 h ;  
le dimanche et les jours fériés  
de 8 h à 24 h.

### FOIRE

**Vendredi 4 mai 2018**  
place du Jura de 8 h à 18 h

